

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCP HELION SEPTIM Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières Agrément du CMF n°58-2017 du 6 novembre 2017

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts de **FCP HELION SEPTIM** aura lieu le **7 septembre 2018**.

FCP HELION SEPTIM présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: FCP HELION SEPTIM
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement -FCP-
Catégorie	: FCP Obligataire
Type	: OPCVM de distribution
Objet	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds
Législation applicable	: Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application
Adresse	: 17, rue du Libéria -1002 Tunis
Montant initial	: 100.000 dinars divisés en 1000 parts de 100 dinars chacune
Références de l'agrément	: Agrément n°58-2017 du 6 novembre 2017
Date de constitution	: 19 juillet 2018
Durée de vie	: 7 ans à compter de la date de constitution
Promoteurs	: HELION CAPITAL et la BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE
Gestionnaire	: HELION CAPITAL 17, rue du Libéria -1002 Tunis
Dépositaire	: BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE 70-72, Avenue Habib Bourguiba BP 520 – 1080 Tunis Cedex
Distributeur	: HELION CAPITAL 17, rue du Libéria -1002 Tunis

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Hebdomadaire

Prix de souscription et de rachat :

Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative nette de toute commission.

Le prix de rachat est égal à la valeur liquidative diminuée d'une commission de rachat (droit de sortie) de 4% pour ceux qui procèdent au rachat d'une partie ou de la totalité de leurs parts avant l'écoulement de six années de la vie du fonds.

Les porteurs de parts seront exonérés des droits de sortie lorsque le rachat est suivi d'une souscription d'un égal montant effectuée avec la même valeur liquidative et pour un même nombre de titres par le porteur de parts ou un autre investisseur.

Pour plus d'informations sur FCP HELION SEPTIM, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier sous le n°18-1006 en date du 4 septembre 2018 sera mis incessamment à la disposition du public auprès de la société HELION CAPITAL sise au 17, rue du Libéria -1002 Tunis.